

AIRE DE JEUX COUVERTE :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que divers contacts avec Jeunesse et Sports et la Caisse d'Allocations familiales, concernant leur participation éventuelle au financement de cette construction, ont été pris.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée donne son accord pour que les Présidents d'Associations soient réunis afin d'émettre leurs avis et d'étudier les 6 projets remis par les entreprises.

D'autre part, une réunion aura lieu le Lundi 3 Avril avec Monsieur le Directeur Départemental de Jeunesse et Sports et le Directeur de la C.A.F. pour examiner le problème de financement.